

Déclaration virtuelle des jeunes sur la paix et contre le trafic des enfants

Nous jeunes , réunis à l'Université de Yaoundé I le 10 juin 2003 et à l'Institut Africain d'Informatique à Yaoundé le 20 juin 2003 dans le cadre du voyage virtuel de la paix avec pour thème « le travail et le trafic des enfants aux fins d'exploitation de leur travail »

Recommandons :

Au Gouvernement camerounais, aux Organisations Internationales (UNESCO, BIT ,etc.) les entreprises, les hommes politiques et les leaders d'opinions :

@ D'assurer l'Education des enfants

@D'assurer l'encadrement des enfants notamment par l'établissement des actes de naissances

@D'assurer l'adoption des lois et règlements pour condamner le travail et le trafic des enfants particulièrement la ratification et la mise en œuvre des conventions relatives aux droits des enfants, les conventions 138 et 182 de l'OIT.

@ Promouvoir le changement des mentalités des populations vis a vis de ce phénomène.

@ Promouvoir la création des ONG pour la protection des enfants.

@ Encourager et faciliter les initiatives des personnes de bonne volonté qui compatissent à la situation actuelle des enfants (dons, création d'orphelinat et maison d'accueil, etc.)

@ L'organisation des campagnes de sensibilisation sur le phénomène destiné aux jeunes et aux adultes.

@Informer les jeunes sur les avantages et les inconvénients de l'outil Internet et renforcer leurs connaissances et compétences en informatique et Internet

@ Mettre à la disposition des jeunes une ligne verte anonyme où ils pourront dénoncer les cas de trafic et proposer des mesures à prendre face à ce phénomène.

Fait à Yaoundé, le 20 juin 2003

P